

du progrès, si tant est que vous désiriez y marcher. Nous aurons beaucoup de plaisir à vous voir à l'œuvre." ~

Nos prévisions n'ont pas tardé à se réaliser : après avoir végété pendant deux ans l'Institut National a rendu le dernier soupir et ses amis n'ont pas même en la charité de faire sonner la plus petite cloche de la ville pour annoncer ce décès. Il ne faut cependant pas être trop sévère à leur égard, et pour notre part nous sommes très-disposé à les justifier. Ils se sont sans doute dit : l'Institut National étant venu au monde sans vie, n'ayant jamais eu d'existence réelle, ce que nous voyons maintenant, ce n'est pas proprement la mort, mais plutôt la *décomposition* de ce corps : il n'est nécessaire donc ni de glas, ni de service funèbre. Contentons-nous de faire disparaître à la faveur du silence et des ténèbres de la nuit ce cadavre qui commence à sentir, et le public ne s'en apercevra pas." Ces messieurs ne raisonnaient-ils pas parfaitement ? Que peut-on trouver à redire à leur langage ou à leur conduite dans cette occasion ?

Cependant quelques précautions qu'ils aient prises pour ensevelir secrètement le pauvre défunt, ils n'y ont pas réussi : les murs parlent, dit un proverbe populaire, et il est difficile en effet de rien faire en secret. Nous avons donc appris quelques-unes des circonstances de la fin dernière de l'Institut prétendu National, et nous les publions pour l'instruction de nos lecteurs.

Il y a quelques semaines, les fondateurs de cette société, voyant que l'Institut Canadien s'établissait sur une base toujours plus solide et que les portes de l'enfer, nous voulons dire les portes de l'Institut National ne pouvaient pas prévaloir contre lui, résolurent de fermer boutique et de liquider, c'est-à-dire de faire passer la société de vie à trépas. Rien n'était plus facile, et dans un instant l'arrêté fut exécuté.

Ces messieurs avaient quelques livres et quelques meubles qu'ils se partagèrent en famille, afin d'être en mesure de payer les dettes de l'association : chacun put donc contribuer par un ou plusieurs achats à la liquidation des affaires de la société, et l'on dit que les meubles furent pour le moins autant recherchés que les livres, quoique

ceux-ci fussent être très-bons, approuvés qu'ils étaient par les autorités ecclésiastiques : cette circonstance est une nouvelle preuve de l'amour des lumières de ces messieurs ! Ayant donc tout réglé et payé honnêtement les créanciers, ils se dirent un adieu amical et se séparèrent sans même verser une larme. Ainsi finit cette noble institution qui avait été placée sous le patronage de Sa Grandeur l'Evêque de Montréal, et qui était destinée, au dire de ses fondateurs, à faire un bien immense dans le pays, et en particulier à préserver la jeunesse de Montréal du danger de la liberté de penser, de réfléchir, et de s'instruire !

Au point de vue catholique-romain ou si l'on veut des Jésuites, l'Institut National avait une importante mission, celle de mettre un épais bandeau sur les yeux des jeunes gens, de leur interdire l'usage de la raison et de les retenir dans la soumission passive au clergé. Il y a quelques années une société de ce genre eut peut-être réussi, mais heureusement que les temps sont changés. Les jeunes gens de Montréal, ainsi que leurs confrères plus âgés, ont le sentiment de leur dignité et de leurs prérogatives comme êtres rationnels et pensants ; ils ne veulent être baillonnés par qui que ce soit, et ne sont nullement disposés à se laisser imposer un joug avilissant. C'est dire qu'une association du genre de celle de l'Institut prétendu national ne pouvait vivre longtemps parmi eux : elle renfermait un germe de mort et devant finir pitoyablement.

Après avoir annoncé la triste fin de l'Institut National, nous ferons bien de jeter un coup d'œil sur les principes qui ont présidé à sa fondation et de voir quelle est la maladie qui a si tôt mis fin à sa malheureuse existence. Quels étaient les principes d'organisation de cette société ? La constitution qui vient de nous tomber de nouveau sous la main va nous l'apprendre.

1o Cette association était aristocratique et hiérarchique. Les fondateurs et leurs adjoints devaient seuls composer le bureau de direction : ces messieurs payaient au moins \$20 d'entrée et avaient l'entier contrôle de la société. Les autres membres payaient au moins \$2 par année et n'avaient aucune